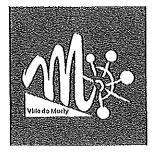
Publié le 23/05/2024

ID: 059-215903832-20240516-DC_2024_30-AU



Service: Etat Civil JNV/CB/LL N° DC-2024-0030 République Française Département du Nord

Ville de Marly

DÉCISION DU MAIRE

Objet : achat d'une concession au cimetière

Le Maire de la Ville de Marly,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2122-22,

Vu, la délibération n° 22-51 du 19 juillet 2022 donnant délégation dans les domaines énumérés en l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de Monsieur LLEDO Marc tendant à obtenir une concession dans le cimetière St Jacques,

DECIDE

D'accorder l'achat d'une concession au cimetière communal portant le n° 3414 à Monsieur LLEDO Marc domicilié à Marly (Nord) – 256 avenue Henri Barbusse.

Cette concession est accordée à compter du 13 mai 2024 pour une durée de trente ans, d'une superficie de 4,25 m2, d'un montant de TROIS CENT VINGT EUROS.

La présente décision pourra faire l'objet de contestation auprès du Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait à Marly, le 16 mai 2024

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture le 23\05\2624 et de la publication le 23\05\2624

Pour Le Maire, L'adjointe déléguée

Isabelle DUPONT